



**Élisabeth BORNE, ministre chargée des
Transports, auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et
solidaire**

Paris, le 7 mars 2019

Communiqué de presse

Projet de liaison Lyon-Turin

Le Gouvernement a pris connaissance des déclarations du gouvernement italien concernant le projet de liaison Lyon-Turin.

La France est pour sa part convaincue de la pertinence de ce projet majeur pour les échanges entre nos deux pays et pour l'Europe.

Porté depuis plusieurs décennies par la France et l'Italie, le projet Lyon-Turin fait l'objet d'un traité bilatéral ratifié en 2017, et bénéficie d'un financement européen à hauteur de 40% pour la réalisation du tunnel transfrontalier. La France réaffirme son attachement au respect des engagements pris et des délais de réalisation.

La réalisation du tunnel transfrontalier Lyon-Turin et de ses accès français ont été inscrits dans la programmation des investissements figurant dans le projet de loi d'orientation des mobilités, actuellement examiné au Sénat. La Ministre chargée des Transports a par ailleurs engagé un travail approfondi avec les collectivités locales pour la réalisation des accès français.

La France a toujours respecté le souhait du gouvernement italien de conduire une réflexion sur ce projet, et se tient naturellement ouverte à une discussion entre partenaires.

Durant cette phase de discussion, la France est favorable au lancement, à l'occasion du prochain conseil d'administration de TELT, des avis d'appels à candidature nécessaires à la poursuite du chantier. Cela permettra de respecter le temps de réflexion souhaité par l'Italie tout en préservant les financements européens.

Contact presse : 01 40 81 77 57
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)